
**COMPTE RENDU DE LA 7^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 10 MARS 2020 À 13 H 30, AU LOCAL F-240
SITUÉ AU 180, RUE DORVAL, L'ASSOMPTION**

Présences	:	Charles Brochu-Blain, Hélène Chaput, Annick Cyr, Mylène Giroux, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Patricia Marsolais, France Perreault, Josianne Rey et Julie-Hélène Roy
Absences confirmées	:	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Danielle Combes, Laurence D'Astous-Lepage, Marie-Pier Lagrange-Smith et Nadine Marchi
Invitées	:	Sonia Ducharme-Beausoleil et Chantale Gagné
Présidence d'assemblée	:	Caroline Otis
Secrétaire d'assemblée	:	Julie Bourgault

7.1 Identification et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 32.

Madame Caroline Otis souhaite la bienvenue à madame Mylène Giroux, nouvelle membre de la commission des études, représentant les sciences et les mathématiques, en remplacement de monsieur Ariel Franco. Elle informe également les membres que monsieur Charles Brochu-Blain, directeur adjoint au Service des programmes techniques et du développement pédagogique, a été nommé au sein de la commission des études en remplacement de madame Sonia Ducharme-Beausoleil.

7.2 Adoption de l'ordre du jour

Le rapport de libération de tâches concernant la réalisation de la Maison Jacques-Parizeau du Théâtre Hector-Charland présenté par monsieur Stéphane Chouinard et madame Joselle Baril est reporté à la prochaine commission des études.

Concernant le point relatif aux discussions pédagogiques, il est suggéré que celui-ci soit ajouté à l'ordre du jour au besoin soit lorsqu'un sujet est proposé. Madame Otis invite les membres à soumettre les sujets qu'ils désirent aborder à l'avance afin de permettre une préparation adéquate des dossiers.

CDEL200310-01

Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par monsieur Éric Lavoie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 7.1 Identification et constatation du quorum
- 7.2 Adoption de l'ordre du jour
- 7.3 Présentation des rapports de libération de tâche

7.3.1 Élaboration d'un guide pédagogique afin d'intégrer le programme à la joujouthèque de L'Assomption
Présenté par Geneviève Drolet

7.4 Adoption des comptes rendus de la commission des études

7.4.1 Assemblée du 28 janvier 2020

7.4.2 Assemblée extraordinaire du 12 février 2020 hors d'une assemblée ordinaire en vertu de la procédure d'exception

7.5 Suivi du compte rendu de la commission des études du 28 janvier 2020

7.6 Suivi du compte rendu de la commission des études extraordinaire du 12 février 2020 (procédure d'exception)

7.7 Effectifs étudiants

7.7.1 Clientèle confirmée – Hiver 2020

7.7.2 Demandes d'admission 2020-2021 (1er tour)

7.8 Autres points

7.8.1 État de situation – Cote R (Charles Brochu-Blain)

7.8.2 Activités favorisant la réussite (AFR) (Martine Lavallée)

7.8.3 Publicité (Martine Lavallée)

7.8.4 Palmarès des cégeps (Julie-Hélène Roy)

7.9 Information

7.9.1 Suspension des profils Innovation sociale et Création et communication numériques

7.9.2 Calendrier scolaire modifié 2019-2020

7.10 Prochaine rencontre : Mardi 14 avril à 13 h 30

7.11 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Présentation des rapports de libération de tâche

7.3.1 Élaboration d'un guide pédagogique afin d'intégrer le programme à la joujouthèque de L'Assomption

Présenté par Geneviève Drolet

Madame Geneviève Drolet présente son rapport de libération de tâche qui consistait à élaborer un service de joujouthèque dans la ville de L'Assomption. Le but de ce projet est de créer des partenariats durables principalement entre le département de Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) et possiblement d'autres programmes du Cégep. Le projet de la joujouthèque comprend plusieurs acteurs du domaine de l'enfance dans la MRC de L'Assomption. L'objectif est de lier les différents cours de la formation avec les multiples aspects du projet de la Joujouthèque, pour que les étudiantes en TEE puissent mettre à profit leurs apprentissages sur la petite enfance et le développement de l'enfant.

L'inauguration est prévue le 22 avril prochain.

Il est mentionné qu'il serait intéressant que le département de philosophie puisse contribuer à ce projet afin d'établir des principes de sélection qui soient éthiques lors du choix des jouets.

Madame Geneviève Drolet prend note de cette proposition.

7.4 Adoption des comptes rendus de la commission des études

7.4.1 Assemblée du 28 janvier 2020

Il est demandé de modifier la résolution *CDEL200128-03* concernant l'adoption du calendrier scolaire 2020-2021 en ajoutant la mention suivante : « *sous réserve des modifications apportées dans le but de fixer une journée commune aux activités syndicales* ».

CDEL200310-02

Sur une proposition de madame Hélène Chaput, dûment appuyée par monsieur Éric Lavoie, il est résolu d'adopter le compte rendu modifié de la réunion du 28 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité.

7.4.2 Assemblée extraordinaire du 12 février 2020 hors d'une assemblée ordinaire en vertu de la procédure d'exception

CDEL200310-03

Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par madame Hélène Chaput, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion extraordinaire du 12 février 2020.

Adoptée à l'unanimité.

7.5 Suivi du compte rendu de la commission des études du 28 janvier 2020

Madame Caroline Otis effectue les suivis, notamment :

- Les cadres de gestion de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) seront présentés à la commission des études du 14 avril prochain. Suite aux commentaires recueillis du syndicat des enseignants, les documents sont présentement en révision.
- Après vérification, il ne sera pas possible d'offrir la formation sur la gouvernance aux membres de la commission des études. Celle-ci ayant été élaborée pour les membres du conseil d'administration et du conseil d'établissement.
- Les documents concernant les offres de cours complémentaires et des cours d'éducation physique pour 2020-2021 ont été corrigés comme demandé et soumis au conseil d'établissement du 12 février dernier.

7.6 **Suivi du compte rendu de la commission des études extraordinaire du 12 février 2020 (procédure d'exception)**

Madame Caroline Otis informe les membres que le conseil d'établissement a adopté le calendrier scolaire 2020-2021 lors de l'assemblée du 12 février dernier, suite à l'avis favorable émis par la commission des études.

Madame Martine Lavallée tient à souligner que la modification apportée à l'égard de la journée commune pour les trois collèges constituants engendre une problématique au niveau des groupes du jeudi, et ce, pour la session d'automne.

7.7 **Effectifs étudiants**

7.7.1 **Clientèle confirmée – Hiver 2020**

Madame Sonia Ducharme-Beausoleil présente les statistiques et mentionne qu'il y a une diminution de -2,6% de variation par rapport à la moyenne des étudiants des dernières années soit depuis 2016. Toutefois, on remarque qu'il y a plus d'étudiants cet hiver comparativement à l'hiver 2019, cela s'explique par la hausse des admissions pour 2019-2020.

7.7.2 **Demandes d'admission 2020-2021 (1er tour)**

Madame Sonia Ducharme-Beausoleil présente les statistiques.

Après avoir analysé les demandes du 1^{er} tour, voici ce qui a été constaté :

- 92 demandes d'admission de moins que 2019.
- Baisse de 1,9% des demandes d'admission dans le réseau collégial.
- Baisse des demandes d'admission en Techniques de services financiers et d'assurances (TSFA), en Techniques juridiques (TJU) et en Techniques d'éducation à l'enfance (TEE). Concernant TSFA, un plan de promotion a été élaboré en collaboration avec le service des communications pour relancer ce programme et pour assurer la rétention des étudiants.
- Les demandes d'admission pour le programmes de Design d'intérieur sont en augmentation, alors que pour Techniques d'intégration multimédia le nombre de demandes est exactement le même que l'an dernier.

7.8 **Autres points**

7.8.1 **État de situation – Cote R (Charles Brochu-Blain)**

Monsieur Charles Brochu-Blain informe les membres que le conseil de la réussite mène des travaux sur le calcul de la cote R afin que celle-ci soit équitable pour tous les étudiants, peu importe leur programme d'études et leur région. En effet, il a été constaté que le bassin où se trouve l'établissement scolaire peut avoir un impact sur la cote R. Lors de la prochaine commission des études du 14 avril prochain, le conseil de la réussite présentera à l'assemblée leurs recommandations.

7.8.2 Activités favorisant la réussite (AFR) (Martine Lavallée)

Madame Martine Lavallée se questionne au sujet d'un programme du ministère concernant des activités favorisant la réussite (AFR). Selon ses informations, ce programme contient deux niveaux. L'un d'eux porte sur des activités de mise à niveau et l'autre s'adresse aux étudiants qui démontrent des difficultés d'apprentissage. Madame Otis s'informerait sur ce programme et effectuerait le suivi ultérieurement.

7.8.3 Publicité (Martine Lavallée)

Madame Martine Lavallée porte à l'attention de la direction une publicité parue dans le cahier *Emploi Lanaudière*. Une page a été dédiée à la formation continue du Cégep régional de Lanaudière sans y mentionner le Cégep à L'Assomption, mais les cégeps de Joliette et de Terrebonne. Des vérifications seront effectuées à ce sujet.

De plus, elle soulève que le Cégep à L'Assomption n'a pas beaucoup de visibilité dans la région, comparativement à d'autres cégeps de Montréal. Madame Caroline Otis explique que présentement notre plan de marketing est beaucoup plus conservateur. Toutefois, l'an prochain, en fonction des budgets disponibles, un nouveau plan de communication sera établi et d'autres moyens de promotion pourraient être mis en œuvre.

7.8.4 Palmarès des cégeps (Julie-Hélène Roy)

Madame Julie-Hélène Roy s'interroge sur le fait que le Cégep régional de Lanaudière n'ait pas réagi suite à la publication du palmarès des cégeps. Madame Caroline Otis explique qu'il avait été convenu avec la Fédération des cégeps qu'aucune action ne soit entreprise par chaque cégep après la publication de ces statistiques. Toutefois, en cours de route, il semblerait que certains cégeps n'auraient pas respecté cette consigne.

Dans cet article, il a été mentionné que des sommes seraient disponibles afin d'aider les cégeps avec un faible taux de diplomation. Les membres se questionnent sur notre éligibilité à recevoir ces fonds. L'information sera vérifiée et un suivi sera effectué en ce sens à la prochaine assemblée de la commission des études.

7.9 Information

7.9.1 Suspension des profils Innovation sociale et Création et communication numériques

Madame Caroline Otis fait part aux membres de la suspension de ces deux profils étant donné que les cibles n'ont pas été atteintes suite aux demandes d'admission du 1^{er} tour. Les départements ont été informés à ce propos. Des réflexions seront menées l'an prochain en ce qui a trait à la promotion de ces profils.

7.9.2 Calendrier scolaire modifié 2019-2020

Le calendrier scolaire 2019-2020 a été modifié suite à la dernière tempête hivernale du 27 février 2020.

7.10 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 14 avril 2020 à 13 h 30.

7.11 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 15 h 52.

Madame Caroline Otis
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption

/jb